

**Projet d'Appui à la Formation continue de la Police Nationale de Côte d'Ivoire
(PAFC)**

**RAPPORT DE MISSION DE PREPARATION A L'AUTONOMISATION DES
CENTRES DECONCENTRES DE LA FORMATION CONTINUE
DE LA POLICE NATIONALE DE COTE D'IVOIRE
ETAPE 1**



Intitulé mission	Préparation à l'autonomisation des centres déconcentrés de la formation continue (CDFC) de la Police Nationale de Côte d'Ivoire
Date de mission	Etape N° 1 : Du 24 oct-02 nov.2018
Objet/But	Objectif général Cette mission vise à la préparation des Cellules pédagogiques à la mise en œuvre des sessions de formations déconcentrées.
Localités visitées	Etape N° 1 : Préfecture de Police d'Aboisso/Bondoukou/Abengourou/Yakro/Bouaké/Daloa/Gagnoa/Divo
Participants	Equipe mission : 1- Caire GNAZALE SERAPHIN/SDFCP 2- Capitaine KOFFI Pierre/SDFCP 3- TCHIMOU Hermann R/PNUD

I. Contexte et justification de la mission

1. Contexte

Le Projet d'Appui à la Formation continue de la Police Nationale de Côte d'Ivoire (PAFC) est la contribution du PNUD et de ses partenaires (notamment l'Agence Japonaise de Coopération Internationale, la Police des Nations Unies, et le Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité), à la réponse au défi de la sécurité et de la cohésion sociale. Il vise à contribuer à la restauration de l'autorité et la légitimité des services de la sécurité intérieure à travers le renforcement du professionnalisme de ceux-ci par la formation continue.

De façon spécifique, le projet se propose de (i) Renforcer les capacités nationales en programmation, mise en œuvre, suivi et évaluation de programmes de formation continue de la Police nationale ; (ii) Renforcer le dispositif opérationnel de formation continue de la Police nationale ; (iii) Améliorer le professionnalisme et l'image de travail du policier.

A la suite des acquis de la première phase du projet, la troisième année de la deuxième phase sera marquée entre autres par des sessions de formations délocalisées à l'échelle nationale. A termes, les CDFC tant à l'intérieur du pays qu'à Abidjan seront au rythme de la mise en œuvre des formations. Ces sessions de formation s'inscrivent ainsi dans la logique d'autonomisation des CDFC¹ et de la fonctionnalisation des coordonnateurs régionaux de formation.

C'est pour assurer la réussite de cette activité qui marque le clou de cette deuxième phase, que la Sous-direction de la formation continue et du perfectionnement a organisé une mission préparatoire dans chaque CDFC.

2. Justification

Cette mission d'analyse situationnelle visait à :

- Présenter et expliquer à la hiérarchie locale policière la note de service n° 3583/MIS/DGPN/CAB du 22 juin 2018 de Monsieur le Directeur Général de la Police Nationale portant organisation de la formation continue de la Police Nationale ;
- Présenter, expliquer et mettre à la disposition des coordonnateurs régionaux pour usage le modèle type de plan local de formation continue ;

¹ Centre De Formation Déconcentrées

- Présenter, expliquer et mettre à disposition des coordonnateurs régionaux les activités du projet à mettre en œuvre dans chaque service déconcentré ;
- Outiller/équiper les Coordonnateurs régionaux pour l'animation des séances de formation de formateurs niveaux 1 et 2, les formations d'animateurs relais, les sessions de démultiplication de formation ;
- Recueillir :
 - ✓ Les listes actualisées du personnel de chaque service qui compose la Préfecture de police ;
 - ✓ Les listes des points focaux de la formation de tous les services qui compose chaque Préfecture de police ;
 - ✓ Les fiches curriculaires de chaque agent par service de police en fonction de la liste du personnel ;
 - ✓ La liste et l'état du matériel et des équipements de formation ;
 - ✓ La liste de tous les formateurs de la Préfecture police indiquant leur grade, service et niveau de formation.
- Faire l'inventaire et vérifier l'état de fonctionnement du matériel et de la logistique acquis dans le cadre du projet en matière de formation continue

II. Méthodologie ou dispositif de la mission

1. Les moyens de la mission

- **Moyen humain** : Voir composition équipe mission
- **Logistique** : Véhicule TOYOTA Hilux D 48 375, de la SDFCP

2. Le programme

Cette activité préparatoire des sessions de formations déconcentrées s'est déroulée en deux (2) phases :

- ❖ **Une phase administrative** qui a consisté en des civilités à Messieurs les Préfets de police ou



Rencontre avec le PP de Gagnoa

leurs Adjoints avec les Chefs de services, Chefs d'Arrondissements, Chefs circonscription et/ou leurs Adjoints.

Elle a porté sur les informations et/ou échanges au sujet de :

- La note de service du Directeur Général de la Police Nationale n° 3583/ MIS/ DGPN/ CAB du 22 juin 2018, portant organisation de la Formation Continue de la Police nationale ;
- Le référentiel d'activités professionnelles et la fiche de poste du coordonnateur régional des formations
- Le calendrier des activités de formation à mettre en œuvre pour chaque CDFC.

Cette phase a été l'occasion de poursuivre le plaidoyer et d'impliquer les Chefs hiérarchiques locaux en vue d'une implication pratique et effective de la formation continue dans l'organisation administrative locale.

❖ **Une phase technique et pédagogique** avec les Coordonnateurs régionaux, les formateurs et



Vue de la séance de travail PP Bouaké

les animateurs relais locaux en vue d'une bonne organisation de la cellule pédagogique locale en vue de la mise en œuvre effective des formations au plan local.

Elle a consisté à :

- **Vérifier et établir la composition du bureau pédagogique** (la liste des membres du bureau pédagogique et leurs rôles) ;
- **Recueillir la documentation nécessaire à la mise en œuvre des formations au plan local :**
 - ✓ Les listes actualisées du personnel de chaque service qui compose la Préfecture de police ;
 - ✓ La liste des points focaux de la formation de tous les services qui compose la Préfecture de police ;
 - ✓ Les fiches curriculaires de chaque agent de tous les services de police en fonction des effectifs ;
 - ✓ L'état de la salle de formation, la liste et l'état du matériel et des équipements ;
 - ✓ La liste de tous les formateurs de la Préfecture police indiquant leur grade, service et niveau de formation ;
- **Echanger sur le mode de fonctionnement des bureaux pédagogiques locaux :**

- ✓ L'organisation des réunions pédagogiques
 - ✓ L'état des besoins locaux en formation
 - ✓ Le plan de formation continue de la Préfecture de police sur la base du modèle type
 - ✓ La mise en œuvre pratiques des formations
 - ✓ Le système de rotation des effectifs participants
 - ✓ Le mode d'évaluation des formations réalisées
 - ✓ Le mode d'élaboration des rapports de formation
- **Remettre officiellement aux Coordonnateurs :**
 - ✓ La note de service la note de service du Directeur Général de la Police Nationale n° 3583/ MIS/ DGPN/ CAB du 22 juin 2018, portant organisation de la Formation Continue de la Police nationale
 - ✓ Le référentiel d'activités professionnelles et la fiche de poste du coordonnateur régional des formations
 - ✓ Le calendrier des activités de formation à mettre en œuvre pour chaque CDFC
 - ✓ **Le modèle de plan local de formation** convenu avec les experts, la SDFCP et le PNUD

III. Résultats atteints

1. L'engagement des Chefs hiérarchiques locaux à une meilleure implication dans la gestion et la mise en œuvre de la formation continue

Cette mission a permis d'obtenir l'engagement effectif de toutes les hiérarchies policières locales rencontrées (Préfets de police et leurs adjoints, Chefs de Districts, d'Arrondissements et de circonscription) de s'impliquer dans la mise en œuvre effective des formations dans leurs zones de compétences respectives. Au constat, plusieurs parmi les autorités de la police locale n'étaient pas informées, à les en croire de la note de service du DGPN, dont copie a été remise effectivement aux interlocuteurs sus cités.

Les échanges ont permis d'améliorer leur compréhension de la formation continue pour chaque policier ainsi que leur rôle de premier plan, dans la facilitation de la mise en œuvre des activités au niveau local. Par exemple, suite à un plaidoyer, la mission a permis d'obtenir auprès du Préfet de Police d'Abengourou, la prise d'une note de service interne pour l'affectation du coordonnateur régional dans cette localité, alors qu'il était en fonction au commissariat de Niablé.

2. L'accroissement des capacités organisationnelles et opérationnelles des CDFC

La mission a facilité la composition et la mise sur pied effective des bureaux pédagogiques locaux et la désignation des points focaux de la formation continue dans chaque commissariat de police, ainsi qu'une meilleure compréhension par les Coordonnateurs régionaux du référentiel d'activité professionnel et de la fiche de poste du Coordonnateur régional².

3. La mise en mission des Coordonnateurs et de leur bureau pédagogique (BP)

Sur la base du modèle type de plan local³ de formation, validé par les parties prenantes lors d'un atelier, les bureaux pédagogiques ont pris connaissance et se sont exercés à la formulation du plan local de formation continu en fonction de leur besoin en formation. Ils ont été instruits sur les étapes à observer tout le long du processus de formulation. Chaque bureau pédagogique devra faire parvenir son plan local validé à la date du 9 novembre 2018.

IV. Difficultés et recommandations

1. Difficultés

Aucune difficulté majeure n'a été enregistrée lors de la mission. Toutefois, les frais de déplacements, d'hébergements n'ont pas pu être réglés à temps. En outre l'étape de Korhogo a été reportée pour des raisons de calendrier. Cette localité sera intégrée à la mission de préparation de la prochaine phase.

2. Les recommandations

- Poursuivre le plaidoyer auprès des autorités policières ;
- Faire le suivre des activités de formation et de démultiplication organisées au niveau local.

² Voir document en annexe

³ Voir document en annexe

Photothèque



Salle de formation PP Daloa



Séance travail à Divo



Photo de famille PP Gagnoa



Photo de famille PP Daloa



Salle de formation PP Gagnoa



ANNEXES